

LA DÉPÊCHE

SPPCEM (FNEEQ/CSN)

volume 36, numéro 4 - 8 mai 2024

HIATUS, INTERSTICES ET AUTRES ATTENTES

Sébastien Bage
Mathieu Blais
Nicolas Chalifour
Julie Côté
Joris Deguet
Alexis Desgagnés
Phyllis Katrapani
Julie Lachance
Jean-Pascal Larin
Édith Paquette-Lemieux
Alexandre Paradis
Marie-Ève Paré
Jennifer Ryan
Yves Sabourin
Olivier A. Savoie



ICONOGRAPHIE - L'ART DE NE PAS SAVOIR ILLUSTRER

Alexis Desgagnés, Histoire de l'art

Je ne suis pas un illustrateur. C'est pourtant au jeu de l'illustration que j'ai tenté de jouer pour réaliser l'iconographie de la présente Dépêche. Après avoir soumis, pendant deux numéros, des encres produites dans d'autres circonstances, j'avais besoin d'un nouveau mode opératoire. Ainsi ai-je proposé au comité du journal de simplement dessiner en m'inspirant des textes devant être ici publiés. Plus facile à dire qu'à faire !

Il y avait d'abord l'encre elle-même. Comme toujours dans le champ des arts visuels, il fallait d'abord apprendre à dompter la matière. Je n'avais encore jamais vraiment travaillé avec le précieux élixir noir contenu dans cette bouteille achetée l'an dernier lors d'un séjour à Québec. Une encre riche, mais froide, dont les gris imposaient l'attente d'un séchage intégral avant que ne soient révélés leurs plus beaux atours. Et ce bon vieux papier cartouche, qui collabore habituellement sans trop rouspéter à mes élucubrations créatrices, semblait quelque peu mal à l'aise de se voir parer du liquide granuleux dont l'affublait mon pinceau et qui magnifiait la rugosité de son épiderme.

Puis il fallait trouver des idées. Mais plus je lisais les textes, plus j'étais embêté. Quels textes fallait-il choisir ? Quel aspect de leur propos fallait-il tenter d'éclairer par une image ? Pourquoi ? Comment ?... Plus je réfléchissais, moins je savais comment m'en sortir ! Et je m'éloignais de plus en plus de cet esprit qui m'habite généralement lorsque je crée, et qui a pour mot d'ordre de laisser tomber toute préméditation !

Après avoir gâché trop de papier à me prendre pour un autre, je me suis enfin résigné à assumer mon incapacité à jouer le jeu de l'illustration. Alors, j'ai pu simplement ouvrir les vannes et me laisser guider par la noirceur de l'encre. Ainsi sont apparues ces quelques images. ◀



Ce numéro a été réalisé sous la responsabilité des membres du Comité de rédaction du journal : Sébastien Bage, Julie Côté, Nicolas Chalifour, Nicholas Cotton et Vicky Pelletier. La mise en pages est de Sylvie Dubé. À moins d'avis contraire, les articles publiés expriment uniquement les opinions de leurs autrices ou auteurs, y compris ceux signés par les membres du Comité de rédaction. Visitez notre site : sppcem.ca. Suivez-nous sur Facebook.

FRAGMENTS D'UN DISCOURS SYNDICAL : SOLITUDE ET SOCIÉTÉ

Phyllis Katrapani, Présidente

Petit mercredi matin pluvieux au Syndicat, semaine 12 plus précisément.

Entre la première ligne et celle-ci, six heures et une journée se sont écoulées. Il a neigé quelques minutes. Maintenant il fait soleil. La clameur habituelle de l'intersection du corridor B et de celui de la cafétéria a cédé la place à quelques rires et exclamations isolés. Les collègues du programme d'Arts visuels reviennent satisfaits du montage de l'expo des finissantes et finissants sur lequel ils travaillent depuis deux semaines : le vernissage est à 18h.

Ce qui était parti pour être le dernier édito de l'année 2023-2024 deviendra plutôt une série de fragments, à l'image de certaines journées au travail où les multiples dossiers se succèdent et se superposent, toujours ouverts, souvent sans résolution immédiate. Des trames narratives qui évoluent parallèlement dans l'espace : les dossiers de fond, les affaires courantes, les cas inattendus, les surprises dans nos boîtes courriel. Extincteurs et couvertures anti-feu toujours proches. Des enfilades de réunions, des allers-retours, beaucoup de communication, des nouvelles idées qui émergent, des solutions aussi. Une attention portée à ce qui se passe en même temps ailleurs, ailleurs dans d'autres cégeps, mais aussi ailleurs que dans le domaine de l'éducation. Tout est dans tout. Et si, par exemple, notre gouvernement n'a aucun plan pour la transition écologique; si nos ministres sont tellement déconnectés de la réalité pour ce qui est du droit au logement ou du transport collectif; si la conception que se fait la CAQ d'un réseau de la santé efficace se résume à l'adoption d'une loi sous bâillon et au retrait pur et simple du mot « réseau » dans l'expression « réseau de la santé »; alors les démonstrations ne sont plus à faire non plus pour ce qui est de la myopie grave de ce gouvernement, mais aussi de sa presbytie alarmante en matière d'éducation.

Pendant les dix dernières heures, j'ai répondu à plusieurs courriels. J'ai aussi présidé un bureau syndical où nous avons discuté du bilan de la négo, qu'on aura à faire localement, de nos mandats aussi à porter au Congrès de la FNEEQ en juin. Ont été également abordées nos préoccupations devant une forme de désincarnation de notre Cégep : la bureaucratie technologique galopante, les nombreux incitatifs à favoriser la pédagogie numérique, parfois aux dépens de notre liberté académique, la question de la présence en classe de nos étudiantes et étudiants... Par ailleurs, depuis ce matin, j'ai eu l'occasion de discuter d'environnement et de sobriété énergétique, des pressions à exercer sur notre direction afin qu'elle s'engage avec plus de conviction et de fermeté dans la lutte contre les changements climatiques, de la journée de cocréation du 10 mai Journée JR en pleine fin de session, ayant pour objectif de nourrir les réflexions du

Comité d'élaboration du plan stratégique dans l'élaboration de la vision 2030 et dont nous apprenions l'existence discrète dans un Info-Cégep, de la Loi modernisant la protection des renseignements personnels (Loi 25) et de la politique syndicale que nos membres devront adopter à la prochaine AG...

J'ai répondu à toutes sortes de questions, parmi lesquelles, des faciles comme : « Y a-t-il un bureau syndical ce midi, même si on a reçu le projet de répartition ? » et « C'est quoi le quorum pour un bureau syndical ? »

Dans ce foisonnement d'interruptions de toutes sortes, j'aurai oublié momentanément que la convention collective n'est toujours pas signée. Et cette attente... Ce gouvernement dont je m'amuse à imaginer le prochain slogan : « Temporisons ? » Trop faible. « Fonçons ! (Ensemble dans le mur) ». Bon, je procrastine.

Cependant, au niveau local, les dossiers ont avancé un peu. Nous avons donné notre accord au projet de répartition des ressources à la suite des engagements de la direction qui respectent les balises adoptées par l'Assemblée générale. Nous avons hâte de recevoir les ressources, de veiller à ce qu'elles soient distribuées aux bons endroits comme entendu.

Cette année scolaire et syndicale s'achève. Elle aura été bien formatrice, à tous les points de vue. Des liens se seront tissés, nos AG ont été remplies, l'intérêt pour les dossiers que nous portons augmente tout comme le désir de se saisir davantage des questions syndicales. Les membres ont envie de s'investir de plus en plus dans la lutte pour la protection de nos conditions de travail. De plus en plus vigilantes et vigilants, les profs sonnent l'alarme, nous tiennent au courant de leurs inquiétudes quand ça ne tourne pas rond : décisions prises sans discussion, gestes à dénoncer, ou reculs à prévenir. Nous sommes de plus en plus nombreuses et nombreux à être des chiens de garde, les yeux grands ouverts, à s'informer des pratiques locales, mais aussi dans le réseau; cette solidarité grandissante est émouvante. Elle nous motive, elle nous porte. Pour citer un ancien président de la FAE : « Sans le syndicalisme, ce serait le Far West ». Et c'est clair que de mon point de vue de présidente d'un syndicat, c'est tout à fait juste. C'est une grosse responsabilité, effectuer le travail que nos patrons devraient faire, réfléchir quand on se demande qui d'autre le fera. Épuisant parfois de chercher le ou la pilote à bord, se demander qui exactement nous gouverne. Sentir qu'il nous reste du pouvoir pour agir, que nous sommes libres.

Je termine en espérant une année 2024-2025 tonique, des AG stimulantes, un mouvement fort et bien sûr, de bons rapports avec notre nouvelle DG. ◀

APRÈS L'ÉCLIPSE SOLAIRE, UNE ÉCLIPSE DE RÉMUNÉRATION

Yves Sabourin, V.-P., tâche et ressources

Décidément, en cette année 2024 les phénomènes astronomiques se succèdent. Après avoir eu le bonheur d'observer la spectaculaire éclipse solaire totale du 8 avril dernier, un autre phénomène astronomique s'imposera à nous, beaucoup moins spectaculaire et joyeux, celui qui fait en sorte qu'il y aura 27 jeudis de rémunération l'an prochain et qui provoquera un trou (une éclipse totale?) dans notre rémunération, ou un étalement de celle-ci (une éclipse partielle?).

Étant donné qu'une année comporte 365 ou 366 jours, mais que 52 semaines totalisent 364 jours, chaque année la date du premier jeudi de notre rémunération est devancée d'un ou deux jours comme le montre le tableau suivant :

Année	1er jeudi de paie	26ième jeudi de paie
2014-2015	28-août-14	13-août-15
2015-2016	27-août-15	11-août-16
2016-2017	25-août-16	10-août-17
2017-2018	24-août-17	09-août-18
2018-2019	23-août-18	08-août-19
2019-2020	22-août-19	06-août-20
2020-2021	20-août-20	05-août-21
2021-2022	19-août-21	04-août-22
2022-2023	18-août-22	03-août-23
2023-2024	17-août-23	01-août-24
2024-2025	15-août-24	31-juil-25
2025-2026	14-août-25 28-août-25	13-août-26

Le cycle de rémunération tous les deux jeudis dure de 10 à 11 ans, selon le nombre d'années bissextiles qu'il contient. Le dernier cycle a commencé en 2014-2015 et se termine en 2024-2025. En effet, comme notre première rémunération de l'année nous sera versée le 15 août 2024, date du début de notre disponibilité de la session d'automne 2024, notre 26ième versement est prévu pour le 31 juillet 2025. Cela fait en sorte que le 14 août 2025, nos vacances ne seront pas terminées et l'année 2025-2026 ne sera pas commencée.

La convention prévoit que...

Ce que prévoit la convention collective, à la clause 6-6.01, c'est que lorsqu'une telle situation se produit, il y a deux cas de figure :

- les profs qui sont à temps complet annuel reçoivent 1/27ième de leur salaire annuel à tous les deux jeudis. Cela fait en sorte que le montant de leur paie diminuera à compter du 15 août. Le tableau à la fin de cet article présente le montant brut que le collège versera tous les deux jeudis durant l'été lorsque la convention sera signée (notre salaire sera augmenté de 8,8% par rapport à maintenant), si notre salaire est étalé sur 26 versements. Il présente aussi, à compter du 15 août,

le salaire brut qui sera versé pour les profs à temps complet annuel qui le recevront en 27 versements. Ces personnes auront une diminution de leur salaire brut de 3,7%, mais recevront leur paie tous les deux jeudis, même le 14 août;

- les profs à temps partiel (ce qui inclut les profs engagés pour une pleine charge session à l'automne, mais qui n'ont pas encore la confirmation d'un temps complet annuel) qui signeront un contrat pour toute une session recevront leur salaire sur 13 versements pour l'automne et pour l'hiver. Leur dernier versement sera au plus tard le 31 juillet 2025, ce qui fait qu'ils auront un «trou» de paie le 14 août 2025, puisque la première paie de l'année 25-26 n'aura lieu que le 28 août 2025. Par ailleurs, les profs à temps partiel qui sont engagés pour moins d'une session et les profs rémunérés en charges de cours continueront d'être rémunérés comme d'habitude.

Hausse salariale et rétro

Nous sommes relativement chanceux que cette situation se présente cette année, car nous aurons une hausse salariale significative en vertu de notre nouvelle convention collective et nous recevons un versement rétroactif pour les hausses salariales prévues entre le 1^{er} avril 2023 et la date de la signature de notre convention collective. Je vous invite donc à mettre une partie de votre versement rétroactif de côté afin de ne pas pâtir du trou de rémunération ou de la diminution du salaire brut, selon le cas, tous les deux jeudis. ◀

Montant brut versé par le collège sur notre paie

Échelon	Durant l'été 2024	À compter du 15 août
1	2 101,81 \$	2 023,96 \$
2	2 169,08 \$	2 088,74 \$
3	2 238,50 \$	2 155,59 \$
4	2 310,12 \$	2 224,56 \$
5	2 384,04 \$	2 295,74 \$
6	2 460,38 \$	2 369,26 \$
7	2 538,04 \$	2 445,44 \$
8	2 617,31 \$	2 523,70 \$
9	2 698,15 \$	2 604,44 \$
10	2 780,65 \$	2 687,96 \$
11	2 864,83 \$	2 774,28 \$
12	2 950,71 \$	2 864,39 \$
13	3 038,40 \$	2 957,30 \$
14	3 127,90 \$	3 054,01 \$
15	3 219,21 \$	3 154,52 \$
16	3 312,34 \$	3 257,93 \$
17	3 407,29 \$	3 364,24 \$
18	3 504,06 \$	3 473,45 \$
19	3 602,66 \$	3 584,66 \$
20	3 703,09 \$	3 697,87 \$

LATENT.ES

Nicolas Chalifour, V.-P., information et communications

Sans trop nous en apercevoir, sans tambour ni trompette – et dépouillé·es de nos pancartes et de nos crécelles –, nous nous sommes retrouvé·es dans l'antichambre, en suspens, dans l'attente de toutes sortes de choses. Que ce soit l'entrée en fonction d'une nouvelle direction, la signature d'une nouvelle convention collective, le paiement de ce qui nous est dû depuis trop longtemps, la visite des Kings, un financement cohérent des transports collectifs, une belle grande transition énergétique, la maîtrise de la fusion nucléaire ou la fin du monde, nous attendons. Ces attentes qui sont si nombreuses et, pourtant, si modestes, lestées qu'elles sont par tant de lucidité, nous lient non seulement au temps – celui-là même qui semble s'achever en s'accéléralant –, mais également à tous ces espoirs maigrelets que nous entretenons malgré la méfiance, malgré, aussi, l'engourdissement et le poids des angoisses, ces parfums d'antichambre. Or, cette espèce de torpeur paradoxale dans laquelle nous nous retrouvons, sagement cordé·es sur nos banquettes, nous pèse d'autant plus cruellement qu'un tumultueux automne passé à lutter ensemble nous a justement permis de redécouvrir le plaisir de l'ardeur, de recouvrer l'usage de volontés et de muscles oubliés depuis des lustres. La poussière retombe vite sur ces luttes récentes et nous sentons déjà s'émousser le souvenir de tout ce qu'elles nous ont permis de remuer, de démancher et de mettre en branle.

Bien sûr, l'action fatigue, c'est entendu, mais l'attente, elle, – nous l'avons bien senti cet hiver – exténuée, étiole, neutralise. Peut-être vaudrait-il mieux renoncer à cette petite léthargie si rapidement retrouvée, avant de perdre à nouveau l'usage du mouvement, pour ressortir dans le monde et faire de nouveau feu de toutes nos voix. Cependant, c'est bien connu, les troupes réclament généralement, par habitude ou manque d'imagination, des motifs rigoureusement cadrés, des légitimités accréditées pour se mettre en marche. Mais peut-être que cette fois, en ce curieux printemps, ces mêmes troupes, ayant conservé le goût du geste et le désir de l'audace collective, accepteraient-elles de tenter de nouvelles charges, de relancer l'affaire ?

Pourquoi ne pas tenter, alors, de nous y remettre, tout de suite, ici, maintenant et ensemble, pourquoi ne pas nous engager incontinent dans les autres combats ? Pourquoi ne pas nous mêler de nuire aux affaires courantes de celles et de ceux qui, planqué·es derrière leurs portes verrouillées à double tour, temporisent, tergiversent et atermoient ? Activons-nous, appliquons-nous à tourmenter et à vexer ces gérant·es du petit, du moyen et du grand capital qui, tout en soignant et favorisant cette latence qui est la nôtre et qui leur est si précieuse, continuent à rouler le monde

dans leurs farines blanchies, à pétrir des misères cotées en bourse et à engranger toujours plus goulûment la richesse et le pouvoir afin d'être en mesure de parer, le moment venu, tous les revers de fortune, et d'être aptes à se soustraire aux catastrophes multiples et imminentes qui ne seront pour elles, pour eux, que de nouvelles occasions d'affaires.

Quittons donc cette antichambre dans laquelle on nous a si précipitamment conduits et où l'on sait si utilement nous contenir. Manions-nous, sortons, mais non pas cette fois pour négocier nos conditions de travail, recalculer nos gains ou soupeser à nouveau nos pertes – cela reviendra bien assez vite –, mais bien plutôt pour défendre les conditions mêmes de nos vies et de celles des autres, celles de toutes, de tous. Peut-être en viendrons-nous ainsi à imaginer puis à susciter une tout autre fin de monde, une fin qui permettrait la naissance d'un autre monde, un monde plus juste et ouvert, un monde sans portes verrouillées et sans ceux et celles qui se planquent derrière, un monde dans lequel nous n'aurions plus à nous soucier de la venue des Kings ? ◀

dans l'antichambre



SANTÉ QUÉBEC : LA PRIVATISATION TRANQUILLE DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

Édith Paquette-Lemieux, Soins infirmiers, en collaboration avec Natalie Stake-Doucet, inf. PhD¹

Dans le sillage d'une période tumultueuse marquée par la pandémie, la réforme Dubé se présente comme une modernisation du système de santé québécois. Toutefois, elle suscite de nombreuses inquiétudes parmi les professionnel.les de la santé, qui redoutent que cette modernisation ne répète les erreurs du passé. Bien que la mise en œuvre de cette réforme suscite davantage de questions que de réponses, mon entretien avec Natalie Stake-Doucet offre un éclairage pertinent.

La Loi 15, adoptée dans un cadre controversé et sous bâillon, s'inscrit dans la même tradition conservatrice et centralisatrice que la réforme Barrette, dénoncée entre autres pour ses effets délétères observés pendant la pandémie. Bien que Santé Québec nous soit présentée comme une réforme de gouvernance, elle en est une de structure. Cette réforme s'inscrit dans une tendance observée à la fois au Canada et à l'international qui consiste à établir une forme administrative, soit l'Agence Santé Québec dans notre cas, différente d'un ministère, pour la gestion de la santé et des services sociaux. Une agence est envisagée comme étant plus flexible qu'un ministère traditionnel, échappant aux règles hiérarchiques standard des administrations publiques. Cela signifie une plus grande liberté pour recruter des employés, en devenant un employeur unique, plus de latitude pour conclure des contrats et pour mettre en place des procédures spécifiques à l'agence. L'objectif est que cette nouvelle méga-institution offre plus de souplesse dans la gestion du système de santé. Ça, c'est la théorie.

Concrètement, cette nouvelle réforme transforme l'organigramme structurel existant en quelque chose de nouveau, mais, comme nous le verrons, pas nécessairement plus simple². Elle concentre significativement le pouvoir entre les mains d'une unique entité³, soit le PDG de Santé Québec, à qui l'on fait confiance pour gérer une gigantesque société d'État comprenant plus de 325 000 employés et plus de 1 500 installations (CHSLD, CLSC, hôpitaux, etc.). En comparaison, Hydro-Québec gère 22 000 employés. La décision du ministre Dubé de placer un « top gun » à la

tête de tous les services de santé et sociaux de la province repose sur une croyance erronée quant à la possibilité et l'efficacité de diriger et de coordonner un réseau aussi vaste et complexe de façon extrêmement centralisée. Bien au contraire, de nombreux cas de gestion centralisée et autoritaire de systèmes complexes se sont soldés par des échecs catastrophiques⁴. Nul besoin de regarder bien loin, puisqu'un exemple éloquent se trouve en Alberta : la création d'*Alberta Health Services* en 2008 marquait l'apogée d'un long processus de centralisation des services de santé amorcé en 1995. Cette agence unique, résultant de la fusion de plusieurs régies régionales, visait à renforcer l'efficacité du système de santé. Cependant, les bénéfices attendus n'ont pas été au rendez-vous, menant à un revirement vers la décentralisation en 2023⁵.

Autrefois, au Québec, chaque CLSC, CHSLD et hôpital était doté d'un conseil d'administration composé majoritairement d'usagers et d'employés. Natalie Stake-Doucet rappelle que « dans les années 70, les organismes de santé étaient extrêmement flexibles et parfaitement adaptés aux besoins des communautés locales ». Cependant, cette structure a évolué. L'ère Barrette aura marqué un tournant important de cette évolution avec la fusion controversée des structures en 30 méga établissements (les CISSS, les CIUSSS et les centres hospitaliers universitaires), regroupant des dizaines de milliers d'employés. La réforme Dubé pousse cette centralisation encore plus loin en amalgamant ces méga établissements en une seule entité⁶. Natalie Stake-Doucet critique également cette évolution en soulignant que « désormais, ce sont principalement les individus au sommet, ceux ayant très peu de contact avec la base, qui ont la liberté d'agir à leur guise. Nous [professionnel.les en soins], en revanche, nous retrouvons sans moyen pour faire valoir notre expertise, nos connaissances et notre perspective. » Elle ajoute que « les sauveurs du réseau de la santé sont déjà dans le réseau. Ce sont eux qu'il faut aider et écouter, pas un monsieur qui se prend pour un homme fort et qui passe avec son bulldozer ». Avec l'annonce de son « top gun » à la rescousse du système de la santé et des services sociaux, le ministre Dubé nous laisse imaginer que Tom Cruise, vêtu de sa veste de l'*Air Force* et de ses lunettes miroir, viendra miraculeusement sauver le système de santé.

1 Natalie Stake-Doucet est infirmière, chercheuse et activiste. Passionnée par la capacité d'action politique des infirmières, elle développe actuellement une recherche sur les « sit-ins » infirmiers au Québec et leur influence sur l'organisation et la pratique des soins. Contributrice régulière à diverses tribunes publiques, elle démythifie les enjeux du domaine infirmier pour le grand public et les décideurs politiques.

2 Consultez le schéma de l'organigramme « simplifié » de l'Agence Santé Québec ici : https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2023/06/PL15_-Sante-Quebec.pdf. Plourde, A., « Réforme Dubé : portrait-robot de l'agence Santé Québec », *IRIS*, 14 juin 2023.

3 Consultez le schéma qui illustre la distribution du pouvoir décisionnel au sein du réseau avec la réforme Dubé : https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2023/06/PL15_-Etablissement.pdf. Plourde, A., « Réforme Dubé : portrait-robot de l'agence Santé Québec », *IRIS*, 14 juin 2023.

4 Plourde, A., « Réforme Dubé : portrait-robot de l'agence Santé Québec », *IRIS*, 14 juin 2023.

5 Bennett, D., « L'Alberta veut décentraliser son système de santé après 15 ans de centralisation », *L'Actualité*, 18 juillet 2023.

6 Consultez le schéma de l'organigramme « simplifié » de l'agence Santé Québec ici : https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2023/06/PL15_-Sante-Quebec.pdf. Plourde, A., « Réforme Dubé : portrait-robot de l'agence Santé Québec », *IRIS*, 14 juin 2023.

Malheureusement, cette image futile ne fait que souligner l'attitude paternaliste d'un gouvernement déconnecté de la réalité.

La première Loi sur la santé et les services sociaux avait établi ces établissements publics de santé comme des pivots centraux d'un réseau de soins, tandis que les entités privées intervenaient pour des besoins spécifiques. Au fil du temps, cette configuration s'est diluée, favorisant une intégration plus institutionnelle de groupes privés de médecins, comme les GMF ou les CMS, au détriment des CLSC et même des hôpitaux. Santé Québec semble poursuivre les logiques des réformes précédentes du réseau, en accentuant l'adoption des principes du marché au sein du secteur public. L'américanisation croissante du système évoque une vision où la performance et la rentabilité prévalent sur l'accès équitable aux soins, une tendance alarmante pour un service essentiellement financé par les contribuables. La réforme Dubé semble aussi paver la voie à une normalisation accrue du secteur privé dans la santé, malgré des coûts supérieurs et une efficacité douteuse⁷. Alors que je rédige ces lignes, j'apprends que Geneviève Biron, ancienne directrice de Biron Groupe Santé, a été nommée à la tête de Santé Québec. Cette nomination d'une figure notable du secteur privé comme dirigeante d'une société d'État met en évidence cette normalisation croissante de l'implication du privé dans le domaine de la santé. Avec ce choix, le gouvernement semble adresser un affront significatif au réseau public de la santé et des services sociaux et par extension aux Québécoises et Québécois.

La réforme Dubé a également des répercussions significatives sur le travail des femmes dans le secteur de la santé. Natalie Stake-Doucet souligne que le réseau dépend de l'exploitation du travail des femmes en capitalisant sur leur sens du devoir et leur sentiment de culpabilité, renforçant une dynamique d'exploitation bien ancrée dans le réseau de santé. Dans une lettre ouverte publiée dans *Le Devoir*, Mme Caroline Senneville, présidente de la CSN, et Mme Judith Huot, vice-présidente de la Fédération de la santé et des services sociaux-CSN, critiquent la manière dont cette centralisation limite l'autonomie et le pouvoir des travailleuses, sans prendre en compte les besoins spécifiques des femmes, tant en tant que travailleuses que principales utilisatrices de ces services⁸. Natalie Stake-Doucet indique également que les professionnelles en soins expriment un sentiment de frustration face à la façon dont les décideurs les perçoivent et les traitent : « Les ministres et les hautes directions nous voient souvent comme des objets déplaçables à leur guise, incapables de nous considérer

comme des êtres humains. Cela nous oblige à travailler dix fois plus dur pour être entendues et reconnues, ce qui est extrêmement frustrant et usant. »

Les appréhensions concernant l'application de la réforme Dubé sont nombreuses et justifiées. Les professionnelles du secteur expriment de profondes inquiétudes, craignant que les changements ne conduisent non pas à une amélioration, mais plutôt à une détérioration de la qualité et de l'accessibilité des soins. Ils demandent que leur expertise soit réellement prise en compte et que les politiques adoptées favorisent non seulement l'efficacité, mais aussi l'équité et l'humanité dans les soins. La réforme Dubé pourrait bien éloigner encore davantage le Québec des principes fondateurs de son système de santé basé sur l'universalité, l'accessibilité et l'équité. Malheureusement, cette nouvelle mégastucture ne semble pas donner véritablement la parole à celles et ceux qui sont directement impliqués. Ce sont pourtant eux qui connaissent le mieux les améliorations nécessaires pour un service de qualité. Plutôt que de poursuivre une illusion de gestion héroïque, il serait plus judicieux de redonner le contrôle du réseau de santé à la population et aux professionnelles qui en constituent le véritable cœur. ◀



7 « [...] des données obtenues par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) et jusqu'à ce jour inconnues du grand public démontrent que le coût des chirurgies et autres interventions réalisées dans le secteur privé dépasse largement celui du secteur public ». Legault Thuot, C., « Projet-pilote sur les chirurgies privées : des coûts jusqu'à 150% plus élevé qu'au public », IRIS, Communiqué du 24 avril 2023.

8 Senneville, C. et Huot, J., « La réforme Dubé exploite le travail des femmes. », *Le Devoir*, 13 décembre 2023; Morin-Martel, F., « La FIQ s'inquiète de l'impact de la réforme Dubé sur les femmes », *Le Devoir*, 10 mai 2023.

POLITIQUE DE LA MAUVAISE HERBE

Mathieu Blais, Littérature

L'air de rien, comme ça et sans prévenir, alors qu'on s'organisait sur un front autrement commun, une nouvelle politique a poussé entre les craques des corridors de l'aile A : la *Politique d'achat sur les activités d'approvisionnement en biens, en services et en travaux de construction*. Une politique de l'ennui. Plate à en mourir. En fait, ceux qui l'ont rédigée ont écrit « politique », mais on devrait lire « directives », ou « diktat », car il s'agit d'un nouvel état de fonctionnement unilatéralement imposé par la Direction. Imposé, car cela s'est fait sans consultation syndicale, sans consultation départementale, sans présentation aux coordinations ou aux professeur·es. C'est un risque que l'on prend quand on a le pouvoir, j'imagine, ou quand on ne souhaite pas perdre de temps à discuter avec les subalternes. Même si agir ainsi est contre-productif dans un espace de travail comme le nôtre. Même si ce sont ces mêmes subalternes qui font marcher le bateau.

Une nouvelle politique a quand même poussé entre les craques des corridors de l'aile A et, plus on y regarde de près, plus ça ressemble à de la mauvaise herbe. Une mauvaise herbe qui a été adoptée par le conseil d'administration le 15 novembre 2023 et qui se répand un peu partout depuis. Une mauvaise herbe qui peut avoir des incidences sur le cadre de notre exercice pédagogique. Une mauvaise herbe qui implique de céder une part de notre expertise disciplinaire à des gestionnaires plus ou moins qualifiés pour traiter d'enjeux qui, justement, et dans certains cas précis, ne relèvent que de nous. Une mauvaise herbe d'une espèce envahissante donc, de celle qui s'octroie les pleins pouvoirs lorsqu'il est question d'aller chercher de nouvelles soumissions, qui semble pousser différemment selon le programme ou le Département où elle fait ses racines, qui limite notre possibilité de discuter directement avec les fournisseurs et qui réduit notre capacité à nous diriger nous-mêmes à l'intérieur de certains paramètres budgétaires. En fait, il s'agit d'une infantilisation de plus du corps professoral dans son ensemble. Sans possibilité de discussion ou de nuances, aucune.

Une nouvelle politique a donc poussé entre les craques des corridors de l'aile A et, à voir les démangeoisons que j'ai depuis que je m'y suis frotté, je serais tenté de dire que ça s'apparente à de l'herbe à puce. Un sumac vénéneux bien édouardien. Un truc qui apparaît dans nos platebandes sans qu'on s'y attende et dont on aimerait se débarrasser rapidement. En fait, dans l'application qui se fait actuellement de cette « Politique », les responsables du jardin d'Édouard semblent être adeptes de la monoculture à la Monsanto, car on y cultive une prise de contrôle unilatérale des achats : une forme de monocratie.

Subitement, bien que la « Politique » semble pourtant permettre un certain contact avec les fournisseurs lorsqu'il est question de la « Relation avec les fournisseurs », dans les faits, et selon l'application qui est faite de la « Politique » par le Service des approvisionnements, les professeur·es ne peuvent plus parler directement avec aucun d'eux. Tout doit obligatoirement passer par le Service des approvisionnements qui agit à titre d'intermédiaire sur tout.

Pour l'achat de crayons, de papier ou de mobilier de bureau, c'est probablement la chose la plus pertinente à faire.

Pour développer un projet pédagogique et disciplinaire particulier avec un fournisseur qui deviendra éventuellement un partenaire de premier ordre pour le ou la professeur·e concerné·e, c'est une prise de contrôle prétentieuse, chronophage et ridiculement contre-productive.

Soudainement, ce que j'aurais fait par moi-même par le passé, en prenant sur moi de trouver un interlocuteur fiable selon mon domaine d'expertise, en demandant moi-même des soumissions, en gérant mon propre calendrier et les tâches qui m'incomberaient alors et sur lesquelles j'aurais eu un certain contrôle, en faisant ensuite approuver à qui de droit le projet tel que je l'aurais pensé et discuté, est désormais impossible. Dorénavant, le champ d'action que cette « Politique » nous autorise est conditionné par le temps et l'énergie que le Service des approvisionnements décidera d'y mettre, ou pas. Si le Service des approvisionnements était en mesure de répondre à la demande, ou s'il avait les compétences disciplinaires de discuter avec tous les fournisseurs imaginables, je serais le premier à me réjouir d'une telle chose. La réalité est évidemment tout autre : dans certains cas, la discussion entre le corps professoral et certains fournisseurs est prioritaire, voire capitale. Parfois, afin de sauver un temps précieux, la discussion avec ces derniers doit être établie dès la soumission. Surtout, tel que semble actuellement l'imposer la « Politique » qui s'applique, il est impossible de penser que le Service des approvisionnements puisse chaque fois se substituer à notre expertise. En prenant le contrôle de toutes les étapes du processus d'achat, de la demande de soumission à la réception des « marchandises », en passant par toutes les discussions possibles et imaginables avec le fournisseur, cette « Politique » bureaucratise à outrance ce qui, hier encore, tenait d'un nécessaire contact humain.

Tant qu'on n'y a pas touché, bien souvent, on ne sait pas ce que l'herbe à puce fait. Après le feu des brûlures, on ne l'oublie pas. Dans la pleine opacité du Service des approvisionnements, Service qui ne semble pas être tenu

à la même reddition de compte que les autres subalternes qui font autrement marcher le bateau, la chose est claire : un trop grand pouvoir sur les conditions de réalisation de certains projets pédagogiques dépend désormais d'une poignée de personnes. Il faut revoir cette « Politique », ou permettre des dérogations départementales à celle-ci. Et il faut le faire rapidement. Il faut fonder un contre-pouvoir et, peut-être, encore, rappeler aux rédacteurs de politiques institutionnelles que personne, jamais, ne gagne à travailler en silo. Je passe sous silence les détails du cas qui me démange encore, j'ai la langue qui cloque à force de me la tourner dans la bouche tellement ça me gratte de partout, mais

je crois que tous les départements gagneraient à mesurer l'impact que cette « Politique » a sur leur fonctionnement disciplinaire, ainsi que sur la prise de contrôle que le Service des approvisionnements vient d'acquérir sur ce qui devrait encore relever de notre champ de compétences et de notre expertise disciplinaire.

Surtout, et n'en déplaise aux pollinisateurs que nous sommes, mois de mai sans tondeuse ou pas, je pense que pour cette mauvaise herbe-là, de celle qui gratte et qui démange, il est encore temps de sortir le *Weed Eater*. ◀



Bien que nos assemblées soient des moments de discussion précieux, elles ne permettent pas toujours de traiter de certaines préoccupations en profondeur, puisqu'il faut y adopter des positions sur de nombreux enjeux syndicaux, que nous devons pourtant aborder dans un temps limité. Ils se font rares, ces espaces où nous pouvons échanger et faire profiter à nos collègues des connaissances et expertises propres à nos domaines respectifs, lesquels orientent inévitablement le regard que nous portons sur certains enjeux. C'est donc dans

l'optique de créer cette occasion pour que les perspectives, les disciplines et les pensées se croisent que l'équipe de *La Dépêche* vous suggère cette première édition de « Dans l'arène », qui recueille les réflexions de collègues provenant de différents départements. Dans cette première arène, il sera question de l'intelligence artificielle générative qui, comme on le sait depuis plusieurs mois maintenant, bouleverse notre enseignement et nos vies. Entre possibilités avérées et craintes légitimes, laissons nos collègues nous exprimer leur point de vue sur cet enjeu. (Julie Côté) ◀

LA PENSÉE CRITIQUE FACE À L'IA

Jean-Pascal Larin, Science politique

Nous connaissons mal les effets pervers des plateformes numériques et en particulier ceux de l'intelligence artificielle (IA) générative comme ChatGPT. Elles soulèvent pourtant des problèmes préoccupants en matière de respect de la vie privée et de droits de la personne, sans parler de leurs impacts sur la santé des jeunes. De toute évidence, il est temps que les gouvernements mettent en place des mécanismes de régulation pour combattre les effets pervers du numérique, comme veut le faire l'Union européenne qui représente une voie médiane entre la *cyber raturé* à la chinoise et le libertarianisme à l'américaine. Cela dit, cette régulation politique du numérique risque d'être bien insuffisante dans l'état actuel des choses. En définitive, le principal défi que pose l'intelligence artificielle (IA) à notre société réside dans la capacité de notre système d'éducation à transmettre une pensée citoyenne critique et responsable permettant de distinguer le vrai du faux dans l'espace public. Or, il faut bien reconnaître que la démocratie se porte déjà mal en raison de la diffusion sur les réseaux sociaux du populisme et de l'extrémisme nihiliste qui véhiculent des théories du complot délirantes, comme celle du *Grand Remplacement* ou de la *Grande Réinitialisation* (Great Reset). D'ailleurs, la situation politique aux États-Unis fait penser à celle de la République de Weimar au début des années 1930, qui fut marquée par la montée du nazisme et par la théorie d'un complot juif international, *Les Protocoles des sages de Sion*. Espérons que cette tragédie historique ne se répètera pas, car ce serait une très mauvaise farce !

L'IA constitue un réel danger pour nos démocraties parce que les grands comme les petits tyrans de ce monde ne manqueront pas l'occasion de s'en servir à leur avantage comme l'ont fait les fascistes et les communistes avec la radio et la télévision. La tâche de lutter contre la désinformation (incluant la mésinformation et la mal-information) est

maintenant primordiale devant l'avènement des *deepfake news* générés par l'IA. La propagande d'hier nous apparaîtra comme de l'amateurisme comparée à celle qui s'en vient. Un peu partout dans le monde, nous voyons cette dérive politique causée par la désinformation sur les réseaux sociaux, le *trumpisme* étant malheureusement loin d'être un cas isolé.

Une des raisons pour lesquelles il semble si difficile d'avoir une pensée critique sur l'IA comme sur d'autres technologies serait attribuable à la représentation instrumentale que nous nous en faisons. Nous avons tendance à voir l'IA comme un moyen (ou un instrument) à notre service qui s'ajoute à une suite d'innovations techniques remontant à l'invention de l'imprimerie et de la monnaie papier. Les technologies informatiques ne seraient finalement qu'un instrument facilitant l'échange de données tout comme l'argent est un moyen utile pour échanger des marchandises. Pourquoi donc s'en inquiéter ? Il suffirait d'en faire bon usage en corrigeant ses effets pervers. Cette représentation instrumentale est sécurisante, car elle pose l'humain comme un être libre et autonome, comme s'il était maître et possesseur du monde et de la nature. Pourtant, nous avons le sentiment contradictoire d'être au service de ces technologies qui dictent et rythment nos modes de vie. N'est-ce pas la même chose pour l'argent qui n'est pas qu'un moyen d'échange, mais la finalité même du capitalisme ? De toute évidence, les innovations technologiques ne tombent pas du ciel des idées; elles sont stimulées par les impératifs capitalistes de concurrence, de productivité et de maximisation du profit qui conditionnent l'existence des sociétés. La technologie, tout comme l'argent, est moins au service de la démocratie que de la croissance économique. La forme algorithmique de l'économie capitaliste d'aujourd'hui ne fait que s'ajouter à la forme industrielle d'hier. L'IA ne peut donc qu'exacerber les contradictions d'un système

économique qui risque de s'autodétruire en détériorant les écosystèmes vitaux de la planète. Pour mettre l'IA à notre service, il faudrait pouvoir la réencastrier (avec l'économie) dans la société démocratique de façon écosystémique. Cela suppose qu'une sorte de révolution ait lieu dans la pensée des citoyens; qu'une pensée critique ancrée dans le réel puisse se développer et se substituer à la pensée aliénée (ou étrangère à elle-même) dans ce monde d'objets fétichisés, plein d'illusions, qu'est le cyberspace.

Reste à savoir si notre système d'éducation de plus en plus utilitaire (et utilitariste) sera capable de résister à cette nouvelle aliénation des esprits en formant des citoyens plus critiques, libres et créatifs. Il est plus urgent que jamais de défendre une pensée capable de comprendre le monde réel et d'imaginer une société qui aurait enfin les deux pieds sur Terre. Une société démocratique capable de nous sortir de la catastrophe au moyen d'une éducation citoyenne responsable qui ferait passer la vie avant le profit. ◀

L'IA, LE PLAGIAT, LE PROF ET L'ÉCOLE

Joris Deguet, Informatique

Quand vient le temps d'évaluer et d'affirmer la compétence d'un étudiant, le prof lutte depuis longtemps contre la triche et le mensonge. On peut être confronté à l'aide substantielle d'une tierce personne, à un copier-coller d'une source externe, etc.

La détection du plagiat tombe dans la cour du prof sans que nous le contestions trop trop. On a toujours fait comme ça, etc.

Il y a des cas où le prof est équipé pour détecter la triche :

- il surveille l'examen, il est là, c'est lui qui voit;
- il connaît les étudiants, quelqu'un qui n'arrive pas à articuler une phrase de plus de cinq mots à l'oral, mais qui produit des phrases de cinq lignes à l'écrit, c'est suspect.

Maintenant se pose la question d'une situation qui dépasse le prof moyen :

- l'étudiant peut faire faire ses travaux par une intelligence extérieure, humaine ou artificielle;
- il peut copier sur une copie d'un autre groupe avec un autre prof;
- etc.

En gros, le fardeau de la détection grossit. Il est donc inévitable que la capacité du prof à détecter le plagiat devienne de plus en plus minime, ridicule, voire risible aux yeux du tricheur. L'autre possibilité, c'est qu'on doute sans preuve, tout le temps.

Dans le cas classique de la prof qui commence, son premier cours est dans une semaine, elle a de légers doutes sur ses capacités de gestion de classe et n'est pas trop trop sûre du contenu qui s'en vient.

Avance rapide quatre semaines plus tard et elle évalue un

premier travail tout en réfléchissant à comment faire pour que le groupe de quatre qui perturbe les cours se calme et comment aborder le prochain thème. Va-t-elle comparer ses copies avec celles du groupe de son collègue (qui a le même énoncé) ? Va-t-elle donner son énoncé à ChatGPT, Gemini, Llama et Mistral AI pour se faire une idée de ce que l'IA produit?

Du coup, on risque d'aboutir à des tricheurs qui se disent :

- avec un tel, tu lui donnes du ChatGPT et tu as 70 à tous les travaux, fais un changement de prof.

Et des non-tricheurs de se dire :

- avec un tel, s'il pense que tu as triché, c'est o, tu ne peux rien faire et tu coules le cours.

Alors l'école doit prendre en main la question. Tous les travaux sont remis sur des plateformes en ligne, les données sont là. Imaginons la situation suivante :

- les travaux sont remis en ligne;
- au fur et à mesure, les travaux sont étiquetés avec des indices de plagiat, peut-être un passage complet identique à une copie des années précédentes, un passage copié/collé de Wikipédia, un fort pourcentage de similarité avec un travail d'un autre groupe, un segment de texte qui a entièrement été généré par de l'IA;
- les profs restent responsables de déterminer si la triche est réelle, sans doute en convoquant l'étudiant, en validant avec un collègue, etc.

En résumé, nous pourrions revendiquer les éléments suivants :

- un budget pour l'enseignement public dans le but

de se doter d'outils automatiques de détection (pas de sanction, car cela reste notre prérogative) de la triche;

- une obligation pour les entreprises de l'IA de donner un accès complet et gratuit à toutes les institutions d'enseignement public pour avoir le droit d'opérer sur le territoire canadien ; que nous soyons aussi équipés, voire plus équipés, que les tricheurs;
- demander aux entreprises d'IA de donner des moyens informatiques permettant de vérifier avec certitude si un texte ou un segment d'un texte a été produit par leur IA. Une telle exigence est réaliste et raisonnable puisque :
 - toutes les entreprises d'IA conservent toutes les conversations pour entraîner le bot;
 - la détection d'un texte identique ou d'un segment identique est très facile à mettre en œuvre pour ces entreprises;
- la plupart des tricheurs copient-collent aveuglément le texte;
- la plupart des « solutions » actuelles tentent de deviner, alors que les données permettant d'être sûr existent;
- les quelques robots qui fonctionnent sur l'ordinateur personnel d'un étudiant sont plus limités et nécessitent pas mal de connaissances pour être mis en œuvre.

- Là, il s'agit plus d'une opinion, mais je pense que la solution informatique pour contrer le plagiat devrait être développée par des profs libérés qui restent en contact avec les collègues et qui ciblent les éléments les plus problématiques tout en appartenant au réseau. On peut même imaginer une initiative pancanadienne qui couvrirait les enjeux de plagiat du primaire jusqu'à l'université. ◀

L'AVENIR DE L'ÉDUCATION ET LE DÉLESTAGE COGNITIF

Alexandre Paradis, Techniques d'intégration multimédia

L'intelligence artificielle est arrivée depuis maintenant un an et demi dans nos vies quotidiennes et elle apporte son lot de nouvelles technologies qui bouleversent notre perception globale de la capacité des systèmes informatiques. Nous avons franchi un nouveau palier en matière de fonctionnalité en acquérant la possibilité de faire générer du contenu médiatique plutôt que de devoir le créer nous-mêmes. Beaucoup de professeurs voient ici une déroute civilisationnelle où l'apprentissage des connaissances dans plusieurs domaines pourrait devenir obsolète puisque nous appuierons notre cerveau contre cette béquille technologique qu'est l'IA. Je comprends ce sentiment, mais j'aimerais apporter plusieurs nuances à ce portrait futuriste et légèrement inquiétant et soulever quelques espoirs.

Nous avons la fâcheuse tendance en société à réagir émotionnellement à une nouvelle technologie plutôt que de garder notre sang-froid et d'anticiper la trajectoire des futures avancées qui arriveront d'ici les prochains mois, voire dans 5 ans. Alors que la fondation de la discipline académique de l'IA remonte à 1956 aux États-Unis, c'est seulement depuis novembre 2022 que la technologie est apparue dans la vie

de tous les jours, à la suite du dévoilement de ChatGPT par OpenAI. Cependant, depuis deux ans, on remarque que les avancées de l'IA suivent une courbe exponentielle, à un point tel qu'il y a chaque semaine une nouvelle percée dans ce domaine. Notre incapacité à suivre cette cadence qui s'accélère crée un sentiment d'impuissance qui nous amène à imaginer un déraillement de cette technologie, et on s'y oppose stratégiquement compte tenu de notre manque de rapidité pour l'encadrer dans nos vies professionnelles.

Étant professeur en multimédia, je me dois de rester informé au sujet des nouvelles technologies dans mon domaine, où de nouvelles applications d'IA surgissent chaque semaine sur Internet. Outre ChatGPT, il existe maintenant une multitude de possibilités pour générer du contenu multimédia, comme des images (*Midjourney*), des vidéos (*Runway*), des voix humaines (*Eleven Labs*), des modèles 3D (*Meshy*), etc. Ces outils sont arrivés si vite que les étudiants ne les connaissent pas, pas plus que les professeurs, et que nous devons creuser sur internet le soir en suivant les bonnes personnes en ligne pour s'y retrouver à travers cette éruption d'applications éparpillées sur Internet.

Pendant que le monde a le regard tourné vers les robots conversationnels, une nouvelle technologie dont j'entends de plus en plus parler viendra changer radicalement la façon dont nous utilisons l'ordinateur : les agents IA. Ces outils seront capables de naviguer dans les fichiers de votre ordinateur et d'accomplir la tâche que vous avez demandée par une simple requête vocale ou textuelle. La compagnie *Cognitive Labs* vient tout juste de présenter son nouveau logiciel, *Devin AI*, un agent IA développeur de logiciel. À l'aide d'une simple requête, il crée une application pour vous, tout en vous permettant de bien visionner le code écrit et la structure construite par l'agent. À partir d'ici, on peut anticiper un futur pas très lointain où nous allons, dans quelques années, communiquer avec l'ordinateur pour qu'il puisse remplir des formulaires, passer à travers des nouveaux courriels pour sélectionner les plus importants, construire le semainier de chacun des cours pour la session, etc. Devoir *obligatoirement* taper chaque caractère ou cliquer avec la souris pour accomplir des tâches pourrait être bientôt révolu.

Plusieurs des craintes que j'entends autour de moi au sujet de cette *automatisation intelligente* qui s'amorce tranquillement dans nos vies professionnelles sont que les générations futures vont simplement ne plus avoir le goût d'apprendre ou de ressentir le devoir d'acquérir des connaissances. Ce *délestage cognitif* est pourtant un phénomène qui existe depuis toujours en société. À chaque nouvelle ère technologique, nous délaissions plusieurs compétences, tout en gardant une poignée d'experts dans les domaines qui ne sont plus économiquement viables à grande échelle. Même la machine à imprimer de Gutenberg a fait disparaître le travail de moine du calligraphe. C'est une invention à laquelle aucun professeur ne s'opposerait aujourd'hui, même si plusieurs emplois de l'époque ont disparu pour de bon. Aujourd'hui, l'écriture sur papier est à Microsoft Word ce que le jardinage à la maison est à la moissonneuse-batteuse.

Avec l'arrivée de l'IA, notre façon d'évaluer les étudiants doit changer. On doit trouver une solution en amont plutôt que d'utiliser des outils (peu fiables) pour détecter un devoir généré par une IA. L'intégrité intellectuelle d'un étudiant devra maintenant être évaluée du point de vue de sa compréhension mentale de la matière dans un travail, ou être évaluée par un mini-oral, à l'occasion duquel il ou elle répondra aux questions liées au travail qu'il a remis. Dans plusieurs autres situations, il sera impossible de savoir si l'étudiant a acquis les compétences adéquatement.

Quoi qu'on fasse, on n'aura jamais la certitude, tant qu'il ne l'a pas fait en classe où on peut contrôler l'utilisation technologique ou l'usage du papier-crayon, que l'étudiant n'a pas utilisé un outil IA pour réaliser son travail. Si l'on se projette dans l'avenir, on peut craindre que les étudiants,

plutôt que de vouloir apprendre et faire travailler leur cerveau, tricheront avec l'IA dans le seul but d'obtenir leur diplôme.

Je vois déjà plusieurs propositions à discuter pour les prochaines sessions :

- Formation sur la littératie numérique pour tous les professeurs.
- Éviter toute évaluation de travail de rédaction à la maison.
- Évaluation de « l'intégrité intellectuelle » et de la compréhension de la matière à l'oral ou à l'écrit (ordinateur contrôlé/papier-crayon) en classe supervisée.

Il va falloir repenser beaucoup de choses puisque ces outils ne cesseront de s'améliorer, et ce dès aujourd'hui.

En conclusion, j'aimerais finir sur une note un peu plus lumineuse. Bien que depuis 10 ou 15 ans nous puissions ressentir personnellement un voile d'anglicisation couvrir nos vies culturelles et sociales, l'intelligence artificielle que j'ai maintenant autorisée dans mes cours est déjà en train de changer drastiquement l'usage du français sur Internet pour les étudiants. En effet, l'IA brise la barrière des langues en permettant de générer n'importe quelle voix ou image en français plutôt que de se référer toujours à une banque d'image ou de sons uniquement anglophones. Nous sommes maintenant trois professeurs en Multimédia à avoir constaté que l'avenir avec l'IA tend beaucoup plus vers un monde multilingue qu'unilingue anglais. Dans quelques années, voire dans un ou deux ans, nous allons pouvoir traduire automatiquement, en temps réel, les propos d'une personne participant à une réunion Teams, une vidéo sur YouTube, un film, une série télévisée (tout cela aux dépens, évidemment, d'emplois dans le monde du doublage et de l'interprétation). L'exposition à des langues autres que l'anglais a de très bonnes chances de devenir monnaie courante, ce qui pourra donner aux jeunes une très bonne raison de vouloir préserver notre langue commune, vu qu'elle sera aussi utile dans leur vie numérique que l'anglais l'est déjà. La seule chose pour laquelle on aura à se battre sera la culture québécoise, qui devra se tailler une place à l'intérieur des mégastructures médiatiques américaines, celles qui ont déjà pris trop de place dans nos vies. ◀

dans l'arène



LE PRINTEMPS DE LA CULTURE : UN EFFORT COLLECTIF

Jennifer Ryan, Langues, et Marie-Eve Paré, Anthropologie

Après plusieurs mois de travail, voir le *Printemps de la Culture* prendre vie est toujours un moment de grande fébrilité, témoignant de son impact tant sur nos étudiantes et étudiants que sur l'ensemble du personnel. Une collaboration entre la Formation générale et les programmes de Sciences humaines, et d'Arts, lettres et communication, le *Printemps de la culture* est une semaine véritablement riche en couleurs et en diversité.

L'édition 2024 s'est tenue du lundi 25 mars au mardi 2 avril sous le thème « Métamorphose »; avec cette thématique on invitait les participantes et les participants à réfléchir aux métamorphoses, qu'il s'agisse de phénomènes observables autour de nous, autant qu'à l'intérieur de nous.

Le caractère intérieur de la métamorphose, cependant, est souvent de nature plus subtile et imprévisible. Elle peut affecter notre morphologie corporelle, mais aussi la santé de notre organisme, la chimie de notre cerveau, et jusqu'à notre conception du monde, de la société, de notre identité personnelle et notre rapport à autrui.



Photos Jennyfer Ryan

Par le biais de plus d'une trentaine d'activités cette année, les organisatrices et organisateurs ont œuvré à créer un dialogue autour des différents types de métamorphoses, afin de chercher à mieux comprendre et à mieux naviguer, par exemple, parmi celles que subissent notre planète et nos communautés, et celles que nous subissons à l'intérieur de nous-mêmes. Plus spécifiquement, à travers les activités, nous avons abordé des sujets tels que l'impact de la musique, l'image corporelle, l'importance des langues et l'influence de la littérature. Nous avons également exploré des enjeux politiques et des questions philosophiques, avons discuté de l'importance de la santé mentale et de l'identité du genre, avons examiné les répercussions du complotisme et avons tenté de mettre de la lumière sur la réalité de l'immigration.

Le *Printemps de la culture* a encore une fois cette année connu une forte participation et nous sommes reconnaissantes de l'ampleur de cette mobilisation; sur la base des inscriptions

et des billets qui ont été distribués pour les tirages, nous estimons la participation étudiante à plus de 2500 personnes. En effet, la grande majorité des activités a fait salle comble! Des employées et employés, aux professeurs et professeuses, en passant par les étudiantes et étudiants – les membres de notre communauté ont été au rendez-vous. Ce succès, cependant, n'aurait pas été possible sans l'engagement considérable de la part des membres du comité organisateur, des coordinations, ainsi que de nombreux services et professeurs et professeurs impliqués. Nous aimerions souligner le soutien exceptionnel que nous avons une fois de plus reçu de leur part.

Malgré ce succès, il y a encore de la place à l'amélioration, que ce soit sur le plan de la logistique institutionnelle ou encore en termes de contributions pédagogiques à la fois plus éclatées et plus rassembleuses. Le *Printemps de la culture* est un espace précieux à préserver, où nous avons la possibilité d'échanger des idées, de cultiver l'esprit critique et de proposer des alternatives d'apprentissage. Nous avons encore de nombreuses idées pédagogiques qui vont en ce sens, soit une intégration soutenue d'année en année de toutes les disciplines de la Formation générale, des activités récurrentes, telles que les retours de terrain de projets de mobilité et les lectures publiques, des concours et une éventuelle exposition des œuvres des étudiantes et des étudiants du programme d'arts plastiques, qui pourraient créer des œuvres liées au thème du *Printemps*. Nous avons également plusieurs idées de thèmes possibles pour les années à venir; plusieurs de ces idées sont déjà prêtes à franchir une nouvelle étape et pourraient enrichir davantage l'approche inter-programme du *Printemps*.



Nous sommes persuadées que si telle en est la volonté, le *Printemps de la culture* a le potentiel de se pérenniser et de devenir distinctif, rayonnant autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos murs.

Bref, encore une fois, merci d'avoir pris le temps d'y assister et d'en avoir fait la promotion. C'est un projet dans lequel nous croyons et votre présence est significative pour nous. ◀

REP QUOI? REPFAN!

Julie Lachance, Littérature

Depuis août 2022, je suis répondante du dossier du français (Repfran) au cégep. Avant cette date, je savais que ce rôle existait puisque mon collègue Jean-Sébastien Ménard portait ce dossier, mais je n'en connaissais pas les contours. J'ai accepté de lui succéder avec beaucoup de stress et, pour être franche, à reculons. L'inconnu est déstabilisant, et prendre la suite de Jean-Sébastien m'intimidait au plus haut point : il avait été un formidable ambassadeur de la langue française pendant près de neuf ans. De plus, je me disais qu'une autre personne serait davantage à sa place en tant que Repfran que moi-même qui ne suis pas une *tripeuse* des règles de grammaire. Comme vous tous et toutes, je corrige mes copies et j'aide les cohortes étudiantes à s'exercer, mais mon amour de la littérature se trouve bien au-delà de toutes ces considérations. Bref, au départ, ça ne me tentait pas plus que de ramener une pile de cahiers jaunes à la maison un vendredi soir, mais comme personne d'autre de mon Département ne semblait sur le point de lever la main, je l'ai timidement tendue dans une sorte de posture de sacrifice. Parfois, on prend des décisions sans savoir exactement pourquoi, mais en fonçant tête baissée (quant à moi, ça m'arrive souvent) avec l'intuition que ça pourrait être favorable. Pour moi, ce fut le cas grâce en grande partie à mon prédécesseur qui a été présent à chaque moment de doute et qui est d'une générosité à toute épreuve. De plus, je comprends maintenant que j'avais grand besoin de défis supplémentaires et de changement dans ma pratique, ce que m'a apporté ce pan de mon travail (je continue d'enseigner à un groupe).

Après bientôt deux ans, je puis dire que je suis heureuse de ma décision. Ça m'a profondément déniaisée (je suis très timide et j'ai dû aller au-delà de mes limites à plusieurs reprises) et ça m'a fait voir un horizon que je ne percevais pas derrière celui du quotidien en tant que professeure. En fait, ma vision des choses s'est fort affinée, dans la mesure où je comprends non seulement mieux comment fonctionne mon établissement, mais aussi comment ça se passe au point de vue du réseau.

Laissez-moi vous présenter mon univers dans les prochaines lignes. Sinon, arrêtez tout simplement de lire ici.

Pour présenter les choses simplement, je dirais qu'il y a principalement trois volets liés à ce « poste ». Le premier en est un d'accompagnement en français pour tous les membres de la communauté édouardienne (étudiants et étudiantes, employés et employées, professeurs et professeures, départements, etc.). En ce qui concerne les cohortes étudiantes, je réfléchis avec d'autres personnes

(Comités réussite et Tremplin DEC, collègues, membres de la direction, etc.) aux meilleurs moyens pour les aider à vaincre leurs lacunes. Dans cette perspective, j'ai, par exemple, accompagné les responsables du CAF (Centre d'aide en français) et du CÉF (Centre d'études en français de l'ÉNA) à concevoir des outils utiles à l'amélioration du français pour toute la communauté. Également, j'aide les collègues des Départements à peaufiner leurs grilles d'évaluation de la langue, à concevoir des outils ou des moyens d'améliorer les compétences liées à la langue dans leur discipline et selon leurs propres besoins, à présenter la politique d'écriture inclusive de l'établissement, etc. Du côté des collègues, j'aide ceux et celles qui ont à passer le test de français et qui ont besoin d'informations à ce propos. Aussi, je réponds aux demandes des personnes qui ont échoué à cet examen et qui doivent le passer à nouveau ou qui désirent tout simplement améliorer leur maîtrise du français. Enfin, je rencontre les cohortes d'étudiantes et d'étudiants qui arrivent de l'extérieur pour leur présenter l'aide en français qui est offerte au Québec et pour leur indiquer comment surmonter leurs difficultés. Voilà un petit aperçu de ce premier volet d'aide en français.

Le second est lié à la promotion de notre langue en organisant des activités sous l'initiative *Le français s'affiche!* Dès le départ, j'ai organisé des rencontres avec des autrices et des auteurs qui ont un usage intéressant et original de la langue. Dernièrement, pour célébrer le Mois de la Francophonie, j'ai lancé le concours *Rimez votre discipline* et ce fut un réel plaisir de recueillir les termes propres à chaque matière. Comme plusieurs événements de toutes sortes se déroulent pendant la session, il est ardu de sortir du lot pour souligner l'importance de la langue. Si vous avez des idées, je suis à l'écoute!

Pour le dernier volet, il s'agit de participer aux activités du réseau Repfran qui « est une communauté de pratique créée en 2012 par le Carrefour de la réussite au collégial. Il regroupe des intervenantes et des intervenants des cégeps et collèges privés du Québec (...) ». Par le biais des rencontres avec les autres Repfrans, il m'est possible de constater ce qui se fait ailleurs et de m'inspirer des meilleures mesures tout en partageant ce que nous réalisons de meilleur dans notre cégep. Ces entretiens sont très enrichissants et m'ont donné une vision panoramique du réseau des cégeps. Ces nouveaux contacts sont d'une grande importance, car là se trouve la richesse de cette initiative : être en communauté plutôt que tenter de résoudre les problèmes en solitaire dans son bureau.

¹ <https://reussitecollegiale.ca/communautes-de-pratique/repfran>

Enfin, j'anime le comité PILF dont les membres se rencontrent lorsqu'il faut se pencher sur la *Politique institutionnelle de la langue française* et aussi pour faire le bilan des actions entreprises et imaginer la suite. Enfin, mes rencontres mensuelles avec la directrice des études me permettent de discuter régulièrement des problèmes que je constate au fil de mon travail.

Comme je l'ai mentionné d'entrée de jeu, ma vision s'est transformée et est passée d'un regard collé à mes propres cours et à mon Département de littérature, à une vue

d'ensemble qui peut parfois donner le vertige, mais qui a de quoi nourrir la réflexion! L'importance d'aider les moins bien nantis en ce qui concerne la langue m'apparaît maintenant prioritaire et liée à la justice sociale. Dans un système d'éducation à trois vitesses, fermer la porte aux personnes étudiantes qui ont été laissées loin derrière est inconcevable.

Le prochain coup, je vous parlerai du cours de Renforcement en français : il y a tant à dire... ◀



ENTRETIEN ÉPISTOLAIRE AVEC CAROLINE QUESNEL

Phyllis Katrapani, Présidente

Professeure de Littérature au Collège Jean-de-Brébeuf depuis 1991, Caroline Quesnel est présidente du Syndicat de l'enseignement collégial du Collège Jean-de-Brébeuf de 2007 à 2012 et se lance ensuite dans l'aventure de la FNEEQ comme Vice-présidente, responsable du regroupement privé. C'est en 2018 qu'elle sera élue présidente de la FNEEQ, puis réélue en 2021. Après nous avoir représentés avec passion, avec éloquence, et avec cette grande humanité qui la caractérise, Caroline a décidé cette année de prendre sa retraite. Elle nous manquera à tous et à toutes, mais il ne fait pas de doute qu'elle continuera de nous inspirer encore longtemps, comme leader syndical, comme femme en politique.

Merci Caroline, pour ton dévouement, pour ton intelligence et ton écoute. Merci pour ta grande sagesse derrière ce sourire espiègle.

PK : *Quel est ton parcours de militante syndicale : quand as-tu commencé à t'intéresser à la chose syndicale ? Qu'est-ce qui t'a emmenée là, présidente de la FNEEQ ? Le déclic ? Une personne qui t'a inspirée ?*

CQ : Enfant des années 70, je me souviens qu'au Téléjournal se succédaient les images des piquets de grève du Front commun, de La Presse, de la United Aircraft à Longueuil ou de la CTCUM (ancien nom de la Société des transports de Montréal). À l'âge de 7 ans, par un bel après-midi d'été, j'ai rassemblé mes petits frères et les voisins pour organiser une grande manifestation sur le chemin des Outaouais, à Rigaud. Sur nos pancartes, on pouvait lire : « Interdit de faire mal aux chiens et aux enfants ».

Arrivée à la maîtrise en littérature à l'Université McGill, j'ai fondé avec quelques collègues l'ADELFIES (Association des étudiant.es de littérature de langue française inscrit.es aux études supérieures) en 1989. Quel nom... Au départ, honnêtement, c'était pour avoir accès gratuitement à l'aréna de l'Université pour jouer au hockey avec des littéraires qui ne savaient pas vraiment patiner. Ensuite, c'est devenu un lieu d'échanges, de débats et de revendications. Pas mal fière d'avoir appris, deux décennies plus tard, que c'était l'une des premières assos étudiantes universitaires à déclencher la GGI en mars 2012.

La lecture de l'essai *Femmes et pouvoir* : les changements nécessaires et la rencontre de son autrice, Pascale Navarro, à l'automne 2017, ont été déterminantes pour moi. En réponse aux sempiternelles questions posées aux femmes sur la compétence requise pour occuper des postes de pouvoir, elle revendique le droit à l'incompétence. Bien dit ! En conséquence, je sollicite



Photo Olivier Zuida

le poste de la présidence de la FNEEQ-CSN, six mois plus tard.

PK : *Les moments les plus marquants de ta carrière à la FNEEQ ?*

CQ : Conseil fédéral, 5 décembre 2018. Mon premier discours à titre de présidente de la FNEEQ. Je me présente au lutrin, je porte des souliers noirs qui me font mal aux pieds et je viens tout juste de déchirer le texte que j'avais soigneusement rédigé. La veille, j'avais survécu, avec le coordonnateur de la FNEEQ, à un face à face avec un orignal sur la route 138, miraculeusement. Je termine en disant *Carpe diem*. Depuis, je le répète toujours à la fin de chacun de mes discours.

Éloge des manifestations : du monde, des cris, des slogans, du soleil, du froid, du vent (à Québec!), la foule, les pancartes, les discours inaudibles, les badauds qui s'arrêtent et nous regardent, le cœur qui bat à gauche. La plus belle manif? La marche pour le climat du 27 septembre 2019 avec 500 000 personnes et Greta Thunberg sur la scène. Les plus inspirantes? Toutes celles du Printemps érable en 2012. Les plus impressionnantes? Celles du secteur public et particulièrement la dernière, en Front commun, « Nous, d'une seule voix », fin 2023.

Toutes les négociations (nationales, coordonnées et locales) ont été marquantes. Je les ai vécues avec intensité et je voue une très grande estime aux comités de négos qui les dirigent souvent dans l'adversité, externe comme interne.

Après une douzaine d'années de militance au sein de la Fédération, dont les six dernières comme présidente, y a-t-il des luttes qui ont été plus difficiles ?

Je crois que la pandémie est le plus grand défi auquel la fédération a dû faire face au cours des dernières années.

Le basculement soudain et brutal de l'enseignement à distance pour tout le monde, la pression immense exercée sur les enseignantes et les enseignants, une négociation du secteur public menée à travers les écrans, le congrès virtuel de la FNEEQ de 2021, les consignes ministérielles changeantes... Le travail d'équipe nous a permis de maintenir le cap, malgré tout.

PK : Comment décrire ton leadership ? Qu'est-ce que tu crois avoir laissé ? De quoi es-tu la plus fière ?

CQ : On m'a dit un jour que mon attitude faisait penser aux travaux de Brené Brown, une chercheuse de l'Université de Houston. Ah, oui ? Qui ? Elle a écrit *Le Pouvoir de la vulnérabilité*. En voici une première citation (traduction libre) : « La vulnérabilité n'est pas une faiblesse. Un leader est celui ou celle qui assume la responsabilité de découvrir le potentiel chez les

individus et dans les processus. Le leadership ne se résume pas à avoir un titre ou le meilleur bureau. », et une seconde : « Un leader courageux est quelqu'un qui dit : je te vois, je t'entends, je n'ai pas toutes les réponses, mais je vais continuer à écouter et à poser des questions. »

Je salue les profs du cégep Édouard-Montpetit et je remercie le comité exécutif du Syndicat pour cet exercice introspectif, légèrement déroutant. La FNEEQ est un lieu de rencontres et de partage sans égal. Je suis privilégiée d'avoir occupé, pendant douze ans, des postes au comité exécutif et je suis reconnaissante de la confiance que les syndicats m'ont accordée. Nos discussions, parfois vives, toujours enrichissantes, me manqueront assurément.

Carpe diem ! ◀



Photo SPPCEM



POUR SALUER JACQUES PROVOST

Sébastien Bage, Cinéma

Mon cher Jacques,

Il y a à peine quelques mois que tu as déménagé tes affaires hors de ton bureau de l'aile E où nous étions voisins — à quelques enjambées seulement de notre chère bibliothèque — que déjà Nancie Lamontagne, gardienne de ce sanctuaire des connaissances, sonne le rappel des collègues pour essayer de trouver le moyen de combler l'absence cruelle que ton départ à la retraite laisse parmi nous.

Je sais que ce que je vais te dire ne t'étonnera pas, car tu lui as laissé de judicieux conseils tout juste avant de tirer ta révérence. Mais voici tout de même quelques détails au sujet de son plan : elle a contacté ces dernières semaines les coordonnateurs et coordonnatrices des multiples disciplines que tu as impliquées au cours des ans dans tes fameux *Montpetit entretien*, afin que nous recrutions quatre ou cinq profs, chargés de former le noyau de base d'une équipe qui sera désormais responsable d'organiser ces rendez-vous intellectuels et livresques du mercredi midi, avec des auteurs ayant récemment fait publier des ouvrages de toutes sortes : études, essais, romans, recueils de poésie, bandes dessinées...

Tu as toujours beaucoup valorisé ces entretiens dont tu as inventé et peaufiné la formule au fil des ans. Tu les concevais comme une fenêtre que notre institution gardait ouverte sur le monde qui l'entoure, et par laquelle tu espérais que l'esprit du temps s'engouffre pour venir nous stimuler, ou nous provoquer à le combattre. Sans doute concevais-tu ces rencontres comme de petits cours complémentaires ponctuels, toi qui as souvent fait l'éloge et la défense de cette composante de la formation générale destinée à ouvrir des perspectives insoupçonnées aux étudiantes et étudiants, en les poussant un peu hors du territoire de leur discipline d'attache. C'est d'ailleurs ainsi, dans un cours que tu avais dû choisir sans doute presque au hasard, que tu as découvert les sciences politiques auxquelles tu consacres ta carrière de prof, dans la classe de notre regretté Normand Guèvremont. Celui-ci, me rappelais-tu, ne commençait jamais une séance de son cours sans avoir fait consciencieusement feuilleter les pages de papier de *La Presse* du jour, le quotidien auquel il exigeait que ses étudiantes et étudiants soient abonnés, pour qu'ils puissent en toute connaissance de cause discuter avec lui de l'actualité nationale et internationale. C'est bien cette attention-là, à l'actualité politique, mais aussi culturelle et sociale, que tu as voulu entretenir dans tes entretiens, et dans ce projet de radio institutionnelle que tu as si vivement appelé de tes vœux et fait germer, que nous ne pourrions l'abandonner sans avoir l'impression, là aussi, de faillir à suivre l'exemple que tu nous as donné.

Des *Montpetit entretien*, il y en a eu soixante-huit. J'en ai souvent bien profité moi-même, invitant les étudiantes et les étudiants des cours de cinéma à aller entendre la parole vive d'un Bernard Émond, d'une Micheline Lanctôt ou d'un Marc-André Lussier, par exemple... Et puis tu m'as plusieurs fois fait l'honneur, comme à tant d'autres de nos collègues, d'être celui qui interrogerait ces invités au sujet du livre qu'ils ou elles venaient de publier, mais aussi, à partir de ce prétexte d'actualité, sur leurs parcours de créateurs et d'intellectuels. Oh, c'est intimidant, stressant, énervant... Il faut passer des heures à lire et relire le bouquin en question, puis parfois d'autres ouvrages de la même auteure ; réfléchir à la structure de la séance, préparer des questions... Enfin, tu sais ce que c'est, toi qui es si bon intervieweur... Mais alors, quel bénéfice pour le prof qui, entrant en classe, parfois le jour même, ou le lendemain, encore tout essoufflé après cet *excursus* et avec le sentiment d'avoir été vidé par l'effort, de découvrir que ces heures, apparemment supplémentaires, passées à préparer une séance vécue comme un surcroît d'ouvrage, l'ont au contraire rempli d'une énergie nouvelle tirée de ce dialogue animé avec des gens qui font l'effort de penser notre époque et de dire notre temps, et ont eu la générosité de venir en partager le fruit avec nous. Alors la matière qu'on enseigne, toujours forcément un peu accrochée au passé des savoirs sédimentés, prend une dimension nouvelle au contact d'un dialogue renouvelé dont nous apportons des fragments tout frais en classe.

Nancie a raison de vouloir attiser ce feu que tu as si bien entretenu, avant qu'il ne s'éteigne. Mais tu t'en rends compte ? Je te le redis : elle compte, au bas mot, avoir besoin de quatre ou cinq personnes pour assurer l'équipe de base, qui aura pour mandat de solliciter des propositions auprès des profs ou des départements, afin que ces derniers contactent à leur tour les auteurs et préparent tous les détails de leurs visites entre nos murs... Toutes ces tâches, tout ce boulot, c'est toi qui les assumais, à peu près seul, si ce n'est du soutien logistique qu'on t'apportait à la bibliothèque, et du support technologique de la DISTI, qui a enregistré une majorité de ces conférences pour constituer la riche mémoire des *Montpetit entretien*. Bref, c'est une armée qu'il faut désormais mobiliser pour combler le vide que tu as laissé. Jamais nous n'aurions imaginé que cela représentait une tâche si colossale. Tu t'en acquittais seul, ou presque, avec tant de calme, de flegme et de sang-froid... Toujours prêt à accueillir des complices, mais aussi, on le voit bien maintenant que tu nous manques, comme dans la chanson de Renaud, « une bande de jeunes, à toi tout seul. »

Merci pour tout ! ◀

ARDENS ET LUCENS

Olivier A. Savoie, Littérature

*L'art de création exige la liberté et la paix.
Aucune roue ne doit grincer, aucune lumière vaciller.*

Virginia Woolf, *Une chambre à soi*

Je deviens méfiant lorsque j'entre dans un espace éclairé par un plafonnier. Plus insupportables encore me sont les tubes fluorescents qui illuminent le monde moderne. Heureusement, je partage avec ma collègue de bureau une collection de lampes qui datent d'un autre âge. Ces reliques sont au moins aussi vieilles que notre collègue, mais projettent encore fidèlement dans notre espace une lumière tamisée et chaleureuse qui adoucit l'atmosphère et mon teint rendu autrement blafard par l'éclairage brutal des néons. Dans le corridor, l'éclairage de notre bureau suscite commentaires et jalousie; faute de lumière naturelle (privilège réservé à l'élite professorale), notre espace devient tout de même un modeste havre de paix pour nous et les étudiant.es qui nous visitent. Je suis surtout ravi que ces lampes n'aient pas été victimes de l'obsolescence programmée, des réformes ou de l'ère du temps. Elles offrent de loyaux services à la communauté collégiale depuis si longtemps qu'elles ont eu le temps de parcourir un cycle complet, d'être démodées puis de redevenir esthétiquement en vogue. L'une d'elles, j'en suis certain et j'y crois, nous vient d'Édouard Montpetit lui-même.

Il y a quelque temps, cette même lampe – ma préférée, une *mid-century modern* directement tirée des années 1960, abat-jour doucement jauni par le temps, légèrement capricieuse à l'activation – a soudainement cessé d'éclairer mes copies en plein milieu d'une séance de correction. Que faire devant le

*
**
*

drame d'une ampoule brûlée, sinon faire appel aux Dieux du Synapse? Le tout serait réglé en un tournemain, non?

Dans l'entrée principale du collège, une locution latine, elle aussi d'un autre âge, accueille la communauté : *ARDENS ET LUCENS*, «ardent et lumineux». Ce sont exactement les qualités que je recherchais dans l'ampoule que j'ai commandée aux ressources matérielles du cégep afin de redonner vie à ma lampe. La réponse ne s'est pas fait attendre : «[...] nous ne fournissons pas d'ampoules pour les lampes de bureau. Il s'agit d'un achat de département ou personnel.» Éberlué, je me tourne vers mes coordonnateurs qui s'informent de la démarche pour l'acquisition d'une ampoule pour ma vieille lampe. Commande départementale minimale : 100 ampoules. Aucune demi-mesure ne sera

tolérée. Pantois, je me demande comment l'accès à la lumière est devenu aussi complexe. Confondu, on m'explique que je peux procéder moi-même à l'achat de l'objet et que celui-ci, après présentation d'une preuve d'achat, sera inscrit aux dépenses d'un poste budgétaire dans lequel on puisera afin d'éventuellement me rembourser sur une paie ultérieure.

Comment mettre adéquatement en application la devise qui nous accueille en ces lieux? Comment cultiver cette lumière intérieure dans un environnement obscur ou qui, tout au mieux, ne peut être éclairé que par un aride faisceau industriel? Mon ardente et lumineuse lampe ne demande qu'à continuer son travail, donnons-lui les moyens de ses ambitions! Réveillons son esprit incandescent! Si le sort m'y oblige, je veillerai à son bien-être, mais je sens déjà sa douleur lorsqu'elle apprendra que l'institution qu'elle a servie avec honneur toute sa vie la laisse nonchalamment tomber dans l'obscurité. ◀



VISIONS DE CALCHAS ET PRIÈRES D'INTERCESSION

Mathieu Blais, Littérature

« Muse, chante-là, cette colère qui se trouve dans nos cœurs nombreux »
Julie Côté, « Chant I : La grève. La colère », *La Dépêche*

« Du combat, seuls les lâches s'écartent... »
Homère, *L'Iliade*

Hélène
Hier Calchas a vu que le futur ne sera pas tranquille
Où sinon
Ce sera notre disparition
Et nous savons que ça n'arrivera pas
Les directions se suivent et se ressemblent
Et nous avons des racines maintenant à nos campements
Nous avons nos champions
Et nous connaissons la lutte
Tout brûle à l'intérieur
Mais nous ne bougerons plus
Nous ne céderons plus rien
En rêve
Calchas a même vu hier les bureaucrates partir
Et le pouvoir se détourner du pouvoir
Et il y avait dans sa vision
Hélène
Un cégep de légende
Debout dans sa lumière
Nous ne croyons pas
Au cégep artificiel et désincarné
Au cégep des mille et une politiques
Nous ne croyons pas à l'éternelle reddition de compte
Aux plans de réussite qui gomment nos disciplines
Et nous refuserons d'attendre cinq ans encore
Pour à nouveau lever nos boucliers
Calchas est formel
Hélène
Le futur ne sera pas tranquille
Où sinon
Ce sera notre disparition
Et nous savons que ça n'arrivera pas.



après l'éclipse